

Initiatives ministérielles

Alors que je constate la nécessité pour le Canada de se doter de symboles et d'institutions capables d'imprégner tous les niveaux de la société de ces principes et de ces idées, je songe à une émission de deux heures que le réseau anglais de la Société Radio-Canada a diffusée il y a une semaine. Au cours de ces deux heures, la société d'État s'est demandée si le Canada était en train de s'auto-détruire. À peine a-t-elle consacré sept minutes de l'émission à 40 p. 100 des Canadiens qui ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise. Au cours de cette émission de deux heures, cette société d'État dont le gouvernement fédéral assure le plus gros du financement n'a pas jugé à propos d'inviter un seul représentant de ces Canadiens dont la vision et la perspective sont essentiellement différentes.

Ces doléances ne sont pas le fait de la collectivité ethnoculturelle, mais bien de compatriotes qui tiennent à ce que le Canada demeure un pays uni où chacun puisse vivre en harmonie et dans la dignité sans crainte d'être victime d'humiliation, d'ostracisme, voire même de discrimination.

Si nous voulons que la Fondation apporte remède à certains de ces maux, le ministre devra, par l'entremise de son ministère et en s'autorisant de la Loi sur le multiculturalisme, élaborer et mettre en oeuvre les programmes nécessaires pour changer les attitudes qui dressent les Canadiens les uns contre les autres. Nous ne devrions jamais plus avoir à écouter à la Chambre la longue litanie des péchés de commission et d'omission dont les Canadiens seraient coupables, s'il faut en croire le député qui a pris la parole avant moi.

Nous devons engendrer, entre autres, un climat de confiance et de sécurité. Sans lui, nous vivons dans un malaise général, ce qui se traduit par un sens accru du nationalisme et de l'appartenance à une ethnie qui donne naissance à la xénophobie accompagnée du racisme et de la discrimination.

Au Canada, nous avons l'occasion de relever un défi et de nous lancer dans une nouvelle direction qui requiert un changement de politique non seulement dans le domaine du multiculturalisme, des langues officielles, de l'immigration et des réfugiés, mais aussi des moyens et des chefs pour convaincre tous les Canadiens que le multiculturalisme est un objet de fierté plutôt que de crainte.

Mme le vice-président: Y a-t-il des questions ou des commentaires? La parole est à la députée de Vancouver-Est.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame la Présidente, je voudrais demander au député s'il pense qu'il existe un rapport entre le racisme croissant dans la société, en particulier au Canada ces dernières années, et les mesures ainsi que la conjoncture économiques actuelles dont nous nous sommes tous inquiétés.

Si on considère ce qui se passe au Canada, en particulier depuis trois ou quatre ans, on constate un sentiment croissant d'insécurité dans la société. Par exemple, les gens avaient très peur du libre-échange. Ils s'alarment de plus en plus devant les réductions apportées aux divers programmes sociaux, aux allocations familiales, aux pensions, au Régime d'assistance publique du Canada, à l'assurance-chômage et aux mesures de protection auxquelles ils s'attendent.

Il y a eu un énorme problème du logement dans certains grands centres urbains, assurément dans la ville de mon collègue et la mienne, respectivement Toronto et Vancouver. Les emplois des gens qui vivent en contact avec les immigrants dans certains secteurs du centre ville ne sont pas très sûrs. Les parents s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants et se demandent s'ils pourront leur faire faire des études, vu que les frais de scolarité augmentent et l'aide diminue.

Le député pense-t-il, comme moi, que la situation économique crée un sentiment d'insécurité chez les gens et est responsable, dans une large mesure, de la crainte de l'immigration qui se traduit à son tour peut-être par une peur accrue de l'immigration des peuples de couleur et autres manifestations de racisme?

M. Volpe: Madame la Présidente, il semble que la députée soit bien au courant des réalités que nous déplorons de ce côté-ci de la Chambre. Je répondrais donc brièvement à sa question par l'affirmative.

Mme le vice-président: La Chambre serait-elle d'accord pour déclarer qu'il est 13 heures et pour permettre au député de prendre la parole après la période des questions, au lieu qu'il commence maintenant pour reprendre ensuite?

Des voix: D'accord.

[Français]

Mme le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.